

Duplicata

# RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU  
TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE  
DE SAINT-DENIS (REUNION)

5 Avenue André MALRAUX - BP 338  
97494 SAINTE CLOTILDE CEDEX

109 HOLDING  
358 chemin Valentin  
97440 Saint-André

V/REF :  
N/REF : 2006 B 1479 / 2015-A-2911

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce DE SAINT-DENIS (REUNION) certifie qu'il a reçu le 23/04/2015,  
les actes suivants :

Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 09/04/2015

Concernant la société

109 HOLDING  
Société à responsabilité limitée  
358 chemin Valentin  
97440 Saint-André

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2015-A-2911 le 11/06/2015  
R.C.S. ST DENIS DE LA REUNION TGI 492 906 698 (2006 B 1479)

Fait à SAINT-DENIS le 11/06/2015,

LE GREFFIER

*Glancy*



109 HOLDING  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 46000 euros  
Siège social : 358, chemin Valentin  
97440 Saint-André  
492906698 RCS Saint-Denis

**PROCES-VERBAL**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE ordinaire**  
**DU 09/04/2015**

Le neuf avril deux mille quinze à 10 heures, les associés se sont réunis Saint-Denis, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance effectuée par lettre adressée le 23 mars 2015.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Total des parts des associés présents : 460 parts sur les 460 parts composant le capital social.

LAW-YEN Johnny, Gérant, assiste à l'assemblée

MINVEST SARL préside la séance en qualité d'associé présent détenant le plus de parts.

Le Président constate que tous les associés sont présents ou représentés ; en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les copies des lettres de convocation ;
- La feuille de présence ;
- Le rapport de la gérance ;
- Le texte du projet de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article R 223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination de Commissaires aux comptes
- Questions diverses.

Puis le Président donne lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix la résolution inscrite à l'ordre du jour.

 H

## Résolution - Nomination de Commissaires aux comptes

La collectivité des associés, conformément aux dispositions des articles L 221-9 et R 221-5 du Code de commerce, nomme pour une durée de six exercices :

- **Cabinet ATECTAM & PARTNERS**, 40 rue Bertin 97400 Saint-Denis, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire
- **Cabinet Hervé CLAIN**, 3 rue Crémont 97400 Saint-Denis, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, appelé à remplacer le Commissaire aux comptes titulaire en cas de cessation de ses fonctions

La durée des fonctions des Commissaires aux comptes débutera sur les comptes clos le 31 décembre 2014 et expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2019.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 Heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par .

1 H.

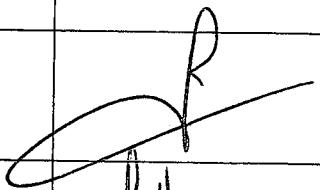

# SARL 109 HOLDING

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 09 AVRIL 2015

--ooOOOoo--

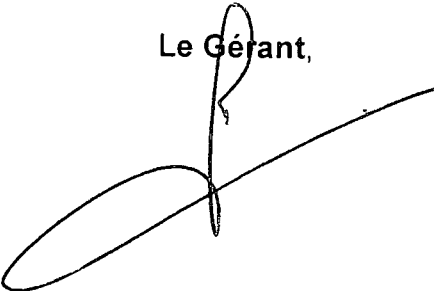
FEUILLE DE PRESENCE

--ooOOOoo--

<i>NOM ADRESSE</i>	<b>Nombre de Parts</b>	<b>Nombre de Voix</b>	<b>Mandataire</b>	<b>Signature</b>
SARL MINVEST 2 bis rue de Saint-Paul 97420 Le Port	414	414		
MAILLOT Thierry 358 bis chemin Valentin 97440 Saint-André	46	46		

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence à laquelle sont annexés ..... pouvoirs, arrêtée à ..... associés présents ou représentés possédant ensemble ..... parts.

Le Gérant,



Société à responsabilité limitée au capital de 46 000 EUR  
Siège social : 358 Chemin Valentin  
97740 Saint-André  
RCS Saint-Denis n° 492 906 698